

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Chef de centre*C-O/DIR
Poste offert aux :	ADMCV ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans IPEF
Affectation :	CRNA/O C-O/DIR Direction CRNA Ouest (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Chef de centre*C-O/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01.69.57.71.60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	JACQUEMIN, Emmanuel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA :

Date limite de modification des candidatures :

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du directeur des opérations, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement) ;
- Anime, oriente et coordonne les actions de ses services pour la réalisation et le suivi de l'ensemble des activités du CRNA ;
- Veille au maintien de la capacité opérationnelle du centre, à court, moyen et long terme, et à la maintenance des moyens techniques ;
- Anticipe les problèmes techniques et opérationnels, définit et propose les solutions ;
- Assure le dialogue social au sein du centre ;
- Met en application au niveau local les directives générales de l'échelon central de la DO ;
- Il est responsable de la mise en oeuvre dans son organisme du Système de Management Intégré de la DSNA et du respect de l'application des procédures correspondantes ;
- Est ordonnateur secondaire du BACEA (par délégation du DSNA) pour tous les crédits qui lui sont délégués ;
- Co-préside le CRG (comité régional de gestion) ;
- Représente le CRNA, ou la DO, si mandat lui est donné, dans des groupes de travail nationaux et internationaux.

Profil - Qualification :

- aptitude au management ;
- goût pour la négociation et les relations humaines ;
- bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne.

Restrictions corps ICNA/IESSA :

- ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans
- IESSA - divisionnaire

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SPM-Chef de service*DSPM/DIR
Poste offert aux :	ADMCV ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans IPEF
Affectation :	DSNA/SPM DSPM/DIR DSNA/SPM - St-Pierre et Miquelon Direction (ST PIERRE ET MIQUELON)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*DSPM/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Cadre dirigeant d'un service territorial
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOSSET, Benoît - 05 08 41 18 01 benoit.gosset@aviation-civile.gouv.fr GEORGES, Maurice - 01 58 09 49 00 maurice.georges@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GOSSET, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA :

Date limite de modification des candidatures :

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Diriger un service outre-mer de la DGAC ; porter et développer la politique de la DGAC au niveau de la collectivité territoriale.

- Participe à la définition par les responsables de programme des objectifs et des indicateurs assignés au service.
- Décline les objectifs et les indicateurs au niveau du service ; détermine les programmes d'action : met en oeuvre le dialogue social.
- Sous l'autorité des préfets et en liaison avec les autorités compétentes, fait appliquer les règlements et coordonne les actions en matière de sûreté des aérodromes dans les conditions fixées par arrêté des ministres.
- Affecte les responsabilités, organise et alloue les moyens au sein du service.
- Suit la mise en oeuvre des programmes d'action.
- Participe à la définition et à la mise en oeuvre des stratégies territoriales pilotées par le préfet.
- Entretient les relations permanentes avec les responsables professionnels et associatifs, les collectivités territoriales et les entreprises.
- Représente le service avec le cas échéant le pouvoir de l'engager.
- Est responsable de la mise en oeuvre de la politique de sécurité, du niveau de sécurité et de l'application par ses personnels des procédures relatives à la gestion de la sécurité conformément au manuel SGS.

Profil - Qualification :

- Savoir-faire :

- Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation ;
- Travailler en réseau ;
- Mettre en oeuvre le dialogue institutionnel et social ;
- Négocier, faire partager et convaincre ;
- Communiquer avec aisance.

- Connaissances :

- Connaissances techniques du domaine de l'aviation civile ;
- Contexte socio-économique, territorial et européen ;
- Management ;
- Droit public, code de l'aviation civile, règlements européens, textes OACI et fonctionnement des institutions ;
- Règle de gestion comptable et budgétaire.

Bonne connaissance des compétences des différents services centraux et territoriaux de la DGAC.

Forte disponibilité exigée, déplacements fréquents, nombreux contacts avec les collectivités locales.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Chef de service*C-E/EXPL
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL Service exploitation (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*C-E/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BASSOT, Philippe - 03 26 84 61 00 philippe.bassot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BRIDE, Vital

Date limite de réception des dossiers par la DSNA :

Date limite de modification des candidatures :

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Il est responsable de l'encadrement du Service Exploitation. Il fait partie de l'équipe de direction du CRNA.

ACTIVITES DU POSTE:

- Animer, encadrer et coordonner les actions des quatre subdivisions du Service
- Proposer au Chef de Centre les grandes orientations du Service et leur planification
- Définir les priorités en matière d'utilisation des ressources humaines afin de faire face aux actions du service :
 - .écoulement du trafic
 - .mise en oeuvre de projet espace
 - . mise en oeuvre des avancées technologiques dans le domaine ATC
 - .formation initiale et continue
 - . qualité de service
- Participer aux réunions de Direction
- Participer au dialogue social et à la concertation avec les représentants des personnels
- Etre membre du Comité Régional de Gestion de l'Espace Aérien
- Participer à la permanence opérationnelle
- Astreinte fonctionnelle : en cas de préavis de grève, le chef de service exploitation fait l'objet d'une astreinte fonctionnelle de service. De ce fait, il ne reçoit pas d'astreinte nominative. En cas d'absence, la contrainte s'applique à l'adjoint du chef de service.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

- Est responsable de la performance obtenue par son service en matière de sécurité
- Pilote des processus R4 et M1
- Est membre des revues de sécurité du centre
- Préside la commission locale de sécurité exploitation
- Co-anime la structure locale de concertation mixte
- Préside le groupe de suivi exploitation (GSE)
- S'assure au sein de son service de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives.
- Participe aux audits
- Décide ou propose au Chef de Centre, la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes
- Veille à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- S'assure de la compétence des personnels affectés dans son service
- Délégué suppléant à la protection du site
- Il veille à la maîtrise du nombre de missions et favorise les déplacements en train

Profil - Qualification :

Compétences

- Connaissance de l'organisation de la DGAC
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance de l'ATFM
- Connaissance des régimes statutaires et indemnitaires des personnels techniques de la navigation
- Connaissance de base sur les fonctionnalités des systèmes
- Maîtrise des techniques de management et de communication
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Maîtrise des outils bureautiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chef de service*K-SSE/EXPL
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL SNA/SSE - Service exploitation (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-SSE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PREUX, Francis - 04 42 31 14 11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04.42.21.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERSI, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA :

Date limite de modification des candidatures :

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du service exploitation du SNA.SSE

Responsable du fonctionnement opérationnel du service exploitation

Postes inclus dans sa responsabilité managériale :

- Subdivision Instruction
- Subdivision Contrôle
- Subdivision Qualité de service et sécurité
- Subdivision Etudes
- Chef CA d'Avignon
- Chef CA d'Aix les Milles

ACTIVITES DU POSTE :

- Anime, oriente et coordonne l'activité du SNA/SSE en matière de gestion de l'espace aérien, l'établissement des procédures aériennes, de recueil de l'information aéronautique et de gestion technique des personnels du domaine de la circulation aérienne.
- Prépare, organise et assure de manière permanente les services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte dans la zone de responsabilité du SNA/SSE.
- Est responsable de la mise en oeuvre et du suivi du SMI dans le domaine exploitation pour le SNA/SSE.
- Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du chef du SNA/SSE, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement).
- Anime et encadre les personnels du service exploitation et coordonne de manière directe l'action des subdivisions ETUDES, INSTRUCTION, QS/S et CONTROLE et des organismes d'Aix et d'Avignon.
- Coordonne les actions transverses du SNA/SSE des subdivisions ETUDES, INSTRUCTION et QS/S.
- Assure les coordinations nécessaires à la compatibilité des circulations civiles et militaires avec les organismes de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle du SNA/SSE.
- Assure les coordinations nécessaires avec les usagers dans le domaine de compétence du SNA/SSE.
- Représente le SNASSE au CCRAGALS et au CRG SE.
- Est le correspondant de la DSNA/DO dans le cadre du processus R1 (rendre le service ATM) de la cartographie de la DSNA.
- Participe à la permanence opérationnelle du SNASSE.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

- Il est membre de la revue de direction du SNA/SSE
- Il préside les commissions locales de sécurité de son domaine (conformément au manuel SNA SSE)
- Il copréside ou participe aux commissions mixtes incluant des organismes contrôlés civils dont il a la charge
- Il veille à ce que la fonction de suivi sécurité soit mise en oeuvre dans son service
- Il s'assure au sein de son service de l'identification et du suivi des actions correctives et préventives (ACAP)
- Il veille à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques dans son service
- Suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef du SNA/SSE la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens
- Il s'assure de la compétence des personnels affectés dans son service

Au titre du management de l'environnement :

- Il participe aux CCE de Marseille Provence et des aérodromes satellites du pôle est du SNA
- il instruit les dossiers environnementaux attachés aux évolutions CA de Marseille Provence

Au titre du management de la qualité :

- pilote la revue de processus R1

Au titre du management de la sûreté :

- il notifie tout événement sécurité et sûreté, ou relatif à la sécurité des systèmes d'information, dont il a connaissance
- il est habilité "Confidentiel-Défense"

Profil - Qualification :

- Missions et responsabilités sur l'ensemble du SNA
- Très bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche et de la DSNA
- Expérience de chef de projet souhaitée
- Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la C.A.
- Intérêt pour le travail dans un service opérationnel
- Capacité d'encadrement, d'animation de groupe, de réunions
- Sens de l'initiative, d'organisation
- Aptitude au travail au sein d'une équipe et capacités d'animation requises
- Capacité à gérer le dialogue social et un sens aigu de la concertation et de la négociation basée sur l'écoute les relations humaines

Il doit être capable de supporter la pression sociale et temps-réel dans le calme, la bienveillance et la sérénité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chargé de mission*DSNA/DIR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IPEF
Affectation :	DSNA DSNA/DIR Direction des services de la navigation aérienne (DSNA) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de mission*DSNA/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Conseiller / chef de cabinet
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GEORGES, Maurice - 01 58 09 49 00 maurice.georges@aviation-civile.gouv.fr BRUNEAU, Eric - 01 69 57 71 60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA :

Date limite de modification des candidatures :

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Directeur de programme FREE ROUTE

Dans le cadre du plan stratégique de la DSNA et en conformité avec l'IR PCP en matière de Free Route, le titulaire:

- participe à la mise en oeuvre de la stratégie du FABEC en matière de Free Route
- anime ou participe à des GT pour la mise en oeuvre du projet FABEC FRA
- représente en tant que de besoin la DSNA dans les instances ad hoc du FABEC et du Network M
- contribue à la définition de la stratégie de la DSNA en matière de Free Route et pilote sa mise en oeuvre
- participe aux différentes coopérations internationales bilatérales afférentes
- participe au dialogue social sur ces sujets
- est chef du projet national FRA France
- coordonne les projets locaux FRA des 5 CRNA en étroite collaboration avec la direction des opérations et la direction technique et de l'innovation.

Dans le cadre de ses responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement, le titulaire :

- applique les principes de la démarche qualité pour ce qui concerne son domaine de compétence
- s'assure de la mise en oeuvre des ACAP relatives aux missions et aux dossiers qui lui sont confiés
- s'assure du respect des exigences environnementales en matière de routes planifiées et réalisées

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- aptitude à la négociation et aux relations humaines
- aptitude au travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- aptitude à la négociation et à la médiation
- ouverture d'esprit
- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- aptitude à porter et défendre les positions de la DGAC dans les instances internationales

Connaissances solides :

- des missions de la DGAC
- du domaine de la navigation aérienne et de l'espace aérien
- des partenaires nationaux et européens ainsi que des usagers de l'espace aérien
- de la langue anglaise